

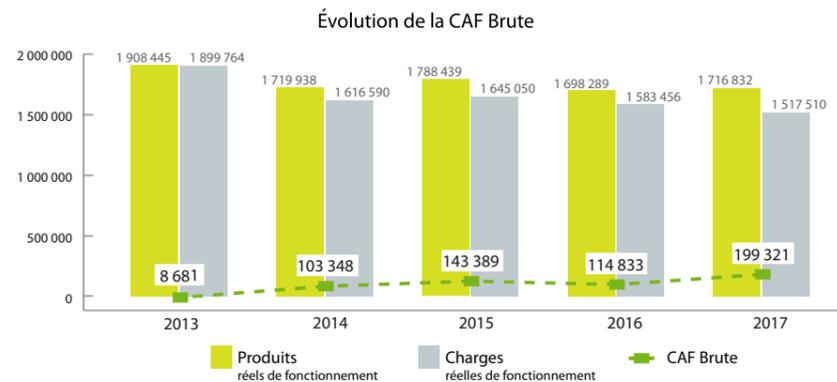
Point de fierté !

Rétablissement en l'espace de 4 ans des finances communales

Petit rappel - avec validation de M. Hegay, sous-préfet et Mme Basquin du Trésor Public

Sortie en 2018 du « réseau d'alerte » des services financiers de l'État, en passant de - 8 681 € en 2013 (capacité d'autofinancement brute) à - 199 321 € en 2017 - pour atteindre en 2018 202 492 €.

Réduction considérable de l'endettement (héritage futur de nos concitoyens beauvoisiens) et tout ceci **sans aucune augmentation** d'impôts sur 6 ans, tout en maintenant la **totalité des services rendus** à la population.



● Subventions aux associations

Mes remerciements aux présidents et à tous les bénévoles motivés.

● Maintien du centre social

● Classe de neige ; nos écoles

● Repas et colis à nos aînés

2014
2020



Je rappelle que les élus de votre commune n'ont consenti qu'à 80% de leurs indemnités durant tout le mandat afin de participer au rétablissement des finances communales.

Enfin, il ne faut jamais perdre de vue qu'une équipe municipale en général et un maire en particulier doivent pour réussir toujours jouer collectif, c'est aussi ce que m'ont enseigné tant mes pratiques du football, mes fonctions de professeur que mes engagements municipaux. Mes remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale pour leur dévouement.

Yannick Herbet

Questions/réponses les difficultés rencontrées lors du mandat

La fonction de Maire est passionnante, bien que l'on ne mesure pas assez le « poids » énorme des responsabilités.

Un soutien juridique au Maire fait aujourd'hui défaut, la société actuelle où nous sommes élus au service de l'intérêt général, démontre qu'une minorité a beaucoup trop de facilité à critiquer, voire d'engager des procédures juridiques contre une commune.

Il faut faire preuve de pédagogie, de disponibilité, de fermeté, aussi et surtout de beaucoup de bienveillance.

Il faut une représentation vigilante et importante aux sein des structures de coopérations intercommunales pour en défendre les intérêts ; quelques exemples : Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis et nos partenaires l'État, la Région, le Département, Cambrésis Développement Economique, Cambrésis Emploi, Pays du Cis (116 communes), Le Val de Riot (Caudry et Beauvois), SCOT, Ribambelle (Ligny, Bertry et Beauvois), SMABE (37 communes), CAF, SIATUB, AFIR association de remembrement, (présidé par M. Herbet),...

Conception graphique et impression : Créa Solutions - Ne pas jeter sur la voie publique

2014
2020

Chères Beauvoisiennes et
chers Beauvoisiens,

Tout d'abord, je rappelle mon rôle d'élu de **proximité**, à travers notamment de nombreuses **réunions de quartier**, afin d'écouter et de répondre aux attentes des Beauvoisiennes, des Beauvoisiens en précisant parfois les contraintes financières qui s'imposent à nous.

Un élu doit parfois dire non, et un élu responsable doit être capable d'expliquer ses choix. J'ai ainsi organisé des **réunions publiques**, concernant entre autres :
- la voirie
- les aménagements de sécurité
- le site de La Fabrique.

Nous avons fait vivre la démocratie participative, tout particulièrement au moment du Grand Débat national.

Bilan
Municipal

Les réalisations durant ce mandat

2014 2020

Pour la sécurité

- L'arrêt de bus rue Berthelot, pour nos jeunes collégiens et lycéens
- La sécurité rue Berthelot, axe routier très fréquenté, avec la mise en place de barrières pour la sécurité des citoyens et des enfants des écoles (dont le parking rue de l'industrie) : 175 270,78 €
- L'obtention du label « Village prudent ».

Pour l'embellissement de la commune

- La place Ferrer (aménagement d'un îlot central, fleuri et réfection de l'enrobé détérioré) - une promesse de campagne vérifiée -
- L'amélioration du cadre de vie (fleurissement) avec l'aide de quelques Beauvoisiens bénévoles (notamment sur la RD 643), suivi par mon adjoint M. Cimbé Yvon
- Rénovation au stade communal pour 28 097,15 €
- Quelques rénovations de voirie qui s'étendront nécessairement dans l'avenir.

Pour le « vivre ensemble »

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans tous les bâtiments communaux, programmée dans le temps afin de mettre aux normes comme nous l'y oblige la réglementation en vigueur
- Les manifestations sportives (les anciens du LOSC), concerts à la Ste-Anne, La fête de la musique relancée

– Proposition pour une mutuelle communale pour tous et une antenne UFC Que Choisir !

Pour la vie économique de la commune

- L'aménagement des parkings :
 - * rue Berthelot (face à la boulangerie) : 99 015,14 €
 - * rue Berthelot (école maternelle) : 27 688,07 €

pour faciliter l'activité commerciale du Centre-Bourg, par un stationnement adapté. -travaux financés sur le budget communal -

Les dossiers d'ampleur

L'arrivée de la fibre optique

En gestation en début de mandat puis un déploiement en 2018/2019 grâce à « Cap Fibres » et une implication importante de l'État, de la Région et de la Communauté de Communes (4C à l'époque), avec désormais tous les opérateurs présents.

La Fabrique

Avec la démolition du « Château » inévitable pour des raisons de sécurité.

Dossier porté par le Syndicat du Val du Riot, présidé par M. Frédéric BRICOUT, et mon 1^{er} adjoint M. Jacquemin Didier, vice-président, favorables à la rénovation du site de La Fabrique pour un accueil touristique complémentaire à la Base de Loisirs.

Pour information, à notre arrivée, le budget communal a dû supporter les trois années précédentes de cotisations impayées.

Le Plan Local d'Urbanisme

Réalisé dans le courant du mandat ; remerciements à M. Géry HERMANT, président du SIA-TUB, d'y avoir travaillé et réalisé ce dossier attendu depuis de nombreuses années.

Ce PLU permet une meilleure lisibilité pour des déclarations de travaux et autres permis de construire, ainsi que pour des décisions techniques sur l'évolution de l'habitat pour la commune.

L'engagement en faveur de l'emploi

Avec mon adjointe Mme Virginie Le Berrigaud.

Tissage de liens étroits avec les différents partenaires (Cis Emploi, Action, Pôle Emploi).

Réunions organisées avec l'ensemble des demandeurs d'emploi avec un débouché pour certains d'entre eux.

Le Foyer Rural

Actuellement en rénovation (311 000 €) pour la mise en conformité afin de louer aux particuliers ou mettre à disposition des associations communales, en toute sécurité (fonds de concours accordé par la CA2C de 20 000 € pour l'achat de matériel).

Nous pouvons y ajouter :

- Des travaux de voirie à poursuivre
- La salle de garderie de l'école maternelle
- La salle de classe de l'école primaire.

Nous regrettons la fin des contrats aidés décidée par l'Etat.

Le Syndicat d'Economie Mixte Beauvois Distrelec SEM

La rénovation du réseau électrique sur l'ensemble de la commune (passage de B1-B2 -110V/220V) avec l'aide des techniciens de la SICAE d'Escaudœuvres qui, à ce jour, totalise un coût réel des travaux terminés de 462 995,16 €, subventionnés à hauteur de 80 % grâce au travail acharné de la commune et du Conseil d'Administration de la SEM.

La commune continue à passer des « non-valeurs » pour la régie électrique et à rembourser l'emprunt de 165 696,14 € contracté, bien avant 2014, avec une dernière échéance le 01/06/2034.

Le centre social

Une réorganisation nécessaire de cette structure en direction de la population, et l'arrivée de Mme Sandrine Mercier, nouvelle directrice, et sous la présidence de mon adjointe Mme Lydie Depreux.

démarche de recrutement est toujours d'actualité à ce jour, par la municipalité.

Installation du comité des Voisins Vigilants

Pour améliorer la sécurité des biens et des personnes de notre commune.

Extension de la Zone d'Activités

« Le Bout des Dix Neuf » RD643 entre la « ruche » et la première maison

Validée en réunion, le mardi 17 décembre 2019, de Communauté d'Agglomération, qui a la compétence économique, afin d'apporter une réponse aux nombreuses sollicitations d'installations sur cet axe passant de la commune.

Soutien aux manifestations commerciales

Zone en fête (Mille et une fenêtres), Ets Lestringuez et Espace Griffes, Addict, ADC,...

Ma gratitude pour le dynamisme de tous les commerçants locaux du Centre-Bourg et de la RD 643.

Le Site LESTRA

Face à la salle des fêtes, le bâtiment vétuste va être démolé par l'Etablissement Public Foncier Nord Pas-de-Calais (EPF) et réhabilité par un béguinage (logements à vocation pour personnes âgées), aménagements réalisés par la Sté TAGERIM (courant 2021).

La convention a été évoquée en réunion de la Communauté d'Agglomération le mardi 17 décembre dernier.

A savoir que certaines décisions prises durant le mandat, ont des répercussions parfois différées.

Installation d'un médecin

Arrivée du Dr Dunca ; installation nécessaire après les départs successifs en retraite de deux de ses confrères. Une